

INTIMITE ET COUPLE: MARIAGE RECENT?

Adriana Bouchat est psychologue-psychothérapeute et cheffe du service de consultation conjugale et de sexologie de la fondation Profa à Lausanne. Dans son travail, elle rencontre de nombreux couples, ce qui l'a amenée à réfléchir sur le concept d'intimité.

Comment peut-on définir le concept d'intimité ?

Adriana Bouchat: La notion d'intimité recouvre deux aspects relativement différents. Le premier correspond à un vécu que l'on a avec soi-même, à ce que l'on peut appeler le for intérieur. Le second désigne quelque chose qui se vit à deux, une expérience partagée. L'intimité est souvent réduite à sa deuxième acception, c'est-à-dire à un moment de partage complice à deux. D'autre part, on confond parfois intimité et sexualité. Cette dernière n'est qu'une forme d'intimité. On peut être intime, alors que les relations sexuelles sont interdites. C'est le cas avec les membres de la famille, par exemple.

Cette notion d'intimité a-t-elle toujours existé ?

A. B.: Pour beaucoup d'historiens, la notion d'intimité est un concept récent, apparu avec le développement de la modernité. François de Singly, propose trois périodes historiques du développement de l'intimité. Le premier moment se situe, selon lui, au 18^{ème} siècle, avec la création de la famille nucléaire. Le cercle familial se forme en se resserrant autour du père, de la mère et des enfants. La deuxième phase a lieu à partir de la fin du 19^{ème} siècle. On délimite de plus en plus un espace privé pour la famille. Dans les appartements bourgeois, on assiste à une spécialisation plus grande des pièces: les enfants ont leur chambre et les parents la leur.

La troisième étape commence dès les années 1950. Sous l'influence de la scolarisation des jeunes filles et du mouvement féministe, les femmes revendiquent une intimité personnelle et plus d'autonomie face à la famille. Certaines souhaitent continuer à travailler malgré les naissances. Le couple est face à une situation nouvelle. La femme demande plus de temps pour elle et en consacra donc moins à sa relation de couple. Un nouvel équilibre doit être trouvé.

Selon vous, pendant ces 80 dernières années, quels ont été les changements importants qui ont eu lieu dans les relations de couple ?

A. B.: En premier lieu, je pense que les attentes que l'on a envers son partenaire ont changé. Au début du vingtième siècle, elles pouvaient être d'ordre économique ou social. De nos jours elles sont surtout de nature affective. En effet, les gens vivent de plus en plus dans des familles restreintes, ils font moins d'enfants. Souvent ils quittent la région où ils ont grandi. Il y a donc moins de sociabilité avec la famille d'origine. Le couple est devenu le lieu où l'on investit toute notre demande affective. D'autre part, il existe depuis quelques dizaines d'années, ce qu'on peut appeler "la contrainte du bonheur". Il n'y a plus de voie toute tracée et de modèles à suivre avec des devoirs et des obligations. Il faut sans cesse réinventer sa vie. Tout est possible mais à condition qu'on réussisse et qu'on soit heureux. Cette nouvelle contrainte pèse très fort sur le couple et sur ce qu'on en attend. Un dernier aspect relativement nouveau est intéressant à relever:



Adriana Bouchat, psychologue-psychothérapeute et cheffe du service de consultation conjugale et de sexologie de la fondation Profa à Lausanne.

Les partenaires souhaitent une transparence totale de l'autre, ils veulent tout se dire, tout savoir au nom de l'authenticité et de l'engagement.

Or pour vous la véritable intimité implique une part de mystère ?

A. B.: Oui, je crois que si on a le sentiment de tout connaître de l'autre, il n'y a plus de curiosité. La dimension fraternelle prend le dessus sur la dimension érotisée de la relation. Il faut que l'autre reste un peu un inconnu pour qu'on puisse le séduire. Dans l'origine étymologique du mot "séduire", il y a cette idée de conduire l'autre à soi. Cela implique donc une certaine distance, il ne faut pas que l'autre soit collé à nous.

Entretien: J. S.

Echo de la
Fontanelle
Ed. n° 33 /
déc. 2006